



**La commune a signé une convention avec Actiom qui met en place le dispositif "Ma commune Ma santé" visant à améliorer l'accès des habitants de Collégien aux mutuelles.**

## **Interview // Nadia Allouache, référente Ma commune Ma santé pour Collégien**

### ***Comment est né le dispositif Ma commune Ma santé ?***

Au départ, l'association Actiom qui met en œuvre ce dispositif a été créée par des courtiers à la demande de plusieurs élus de Seine-et-Marne à la suite de constats sur la précarité en matière de santé. On a tous constaté que certaines personnes ne s'assuraient plus ou avaient beaucoup de mal à payer leur mutuelle dont la formule n'était pas forcément adaptée à leurs besoins. De fil en aiguille, l'association s'est implantée à Bordeaux puis sur toute la France. Nous avons des partenariats avec plus de 2 200 communes, communautés d'agglomérations et départements.

### ***Que propose Ma commune Ma santé aux habitants ?***

Nous les rencontrons lors de permanences en mairie sur rendez-vous. Dans un premier temps, nous aidons à la lisibilité du contrat santé si la personne en a un et on la conseille sur l'amélioration de son contrat, si la prestation est adaptée à la typologie de la famille, par exemple, ou nous l'aiguillons sur une éventuelle alternative. En effet, nous nous sommes entourés de mutuelles partenaires avec lesquelles nous avons des tarifs négociés au niveau

national. Par ailleurs, nous accompagnons également les personnes n'ayant pas ou plus de mutuelle notamment au sujet de l'aide à la complémentaire santé, qui est peu connue.

### **Ma commune ma santé, c'est :**

- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national
- Le retour à une couverture de santé pour les administrés les moins favorisés
- Une tarification simple générant une réelle économie sur les cotisations
- Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun
- Une mutuelle ouverte à tous
- Aucun engagement financier pour la commune
- Une action forte en faveur du pouvoir d'achat
- La valorisation de la politique d'action sociale

>>>>> + d'infos sur le site de [ma commune ma santé](#)

-----

Pour rencontrer **Ma commune, Ma santé**, prendre contact avec la mairie au 01 60 35 40 00